

4. Congés de maternité au cours d'une affectation à l'étranger

La direction informe la partie syndicale que l'élaboration de la politique du Ministère sur les congés de maternité au cours d'une affectation à l'étranger est dans sa phase finale. La direction distribue aux fins d'examen des exemplaires de la politique révisée à la partie syndicale, et lui demande de faire parvenir ses observations à cet égard à ADA (D. Fogerty) d'ici le 6 décembre 1989. Les discussions avec la CEIC concernant la mise au point de la déclaration se poursuivent.

5. Cotisations au RACCM pour les membres à l'étranger

La direction informe la partie syndicale que la Section de l'assurance du Groupe des avantages sociaux du Conseil du Trésor a confirmé que les cotisations au RACCM des membres à l'étranger seront équivalentes à celles des employés qui travaillent au Canada. Le Conseil du Trésor signale que les nouvelles lignes directrices du MGP, qui font état des changements, ne seront pas publiées d'ici la date de leur mise en vigueur prévue pour janvier. Toutefois, le Conseil du Trésor doit publier une circulaire informant tous les employés de la révision effectuée.

6. Politique sur le stationnement

La direction informe la partie syndicale qu'elle s'engage à effectuer un examen de la politique sur le stationnement avant la prochaine période de délivrance des permis de stationnement. Les questions qui se posent actuellement comprennent la délivrance de laissez-passer spéciaux permettant de descendre au premier palier du stationnement intérieur, l'emplacement du stationnement pour les personnes handicapées, l'admissibilité des employés à long terme (p. ex. les CM) aux permis de stationnement, ainsi que la délivrance de permis temporaires dans certains cas particuliers.

La direction informe la partie syndicale qu'un expert sera engagé dans le but de repérer un emplacement convenable pour le stationnement des personnes handicapées. La direction indique également que l'on envisage d'engager un commis à plein temps, qui sera chargé de coordonner les demandes de renseignement concernant la politique sur le stationnement.

7. Politique du gouvernement du Canada sur le terrorisme